

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 7 novembre 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

[Traduction]

LE DÉCÈS DE LUCIE GRATTON

M. le Président: Je voudrais annoncer à tous les députés que Lucie Gratton, dont les services à titre de greffier à la procédure à la Chambre des communes étaient grandement appréciés depuis 1978, est décédée hier à l'âge de 30 ans après une longue et vaillante lutte contre le cancer. Au nom de tous les députés et du personnel de la Chambre des communes, j'ai offert mes plus profondes condoléances à son mari, Michael Kirby, un de nos greffiers principaux, et à sa mère, Pierrette Gratton, adjointe administrative au sergent d'armes.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU QUÉBEC

LE CONGRÈS ANNUEL À HULL

M. André Plourde (Kamouraska—Rivière-du-Loup): Monsieur le Président, les 14 et 15 novembre, soit samedi et dimanche prochains, se tiendra dans la ville de Hull le congrès annuel de la Chambre de commerce de la province de Québec. Ce mouvement qui se veut apolitique regroupe au-delà de 210 Chambres de commerce locales et régionales au Québec.

Cet événement annuel, que je tiens à souligner, représente beaucoup aux plans économique et social pour la province de Québec.

Au nom du gouvernement canadien, je veux souhaiter à tous les congressistes une bienvenue particulière et un très bon congrès, mais tout spécialement aux représentants des Chambres de commerce de la circonscription de Kamouraska—Rivière-du-Loup, qui font un excellent travail à tous points de vue dans leurs municipalités respectives.

Monsieur le Président, je voudrais, au nom de tous les membres des Chambres de commerce, remercier sincèrement notre premier ministre (M. Mulroney) d'avoir accepté l'invitation qu'on lui a faite d'être conférencier de prestige lors du dîner annuel dimanche prochain. C'est la première fois qu'un premier ministre du Canada accepte d'être présent à un congrès de la Chambre de commerce du Québec et nous en sommes très fiers. Bon succès à tous les participants.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'ENVOI DE CHÈQUES—LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LE SYSTÈME

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, plusieurs bénéficiaires des prestations d'adaptation pour les travailleurs de ma circonscription reçoivent un traitement qui contraste totalement avec les bénéficiaires d'autres services gouvernementaux tels les bénéficiaires de l'assurance-chômage, de la pension de sécurité de la vieillesse, des allocations familiales, et ainsi de suite, dont les prestations sont reçues régulièrement à date fixe par tous les bénéficiaires.

Malheureusement, telle n'est pas la situation pour les bénéficiaires des prestations d'adaptation pour les travailleurs. En effet, ceux qui doivent remplir un questionnaire toutes les deux semaines attendent parfois jusqu'à quatre ou cinq semaines avant de recevoir leurs chèques, ce qui leur cause énormément de problèmes compte tenu du faible montant qu'ils reçoivent. Chaque fois qu'ils reçoivent un chèque, ils ne savent jamais quand l'autre va arriver.

Je demanderais donc qu'un effort soit fait pour que ces personnes ne soient pas à la merci des ralentissements causés par les périodes de pointe au ministère de l'Emploi et de l'Immigration ou par les retards à la Société canadienne des postes.

Il y a certainement place à amélioration dans ce secteur et les bénéficiaires sont frustrés des réponses qu'ils reçoivent lorsqu'ils s'adressent à certains fonctionnaires responsables de ce dossier.

* * *

• (1105)

[Traduction]

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN SYNDIQUÉ

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, comme vous le savez peut-être, l'aile fédérale du NPD effectue une enquête sur l'industrie nucléaire au Canada, en partie parce que le gouvernement progressiste-conservateur n'a pas su respecter la promesse qu'il avait faite aux Canadiens de tenir une enquête de ce genre.

Nous avons tenu nos premières audiences à Toronto la semaine dernière et nous avons eu alors l'occasion de nous entretenir avec les représentants du SCFP 1000, section locale qui représente la plupart des travailleurs à l'Hydro-Ontario. Une des questions qu'ils nous ont signalée a été la requête du Congrès du travail du Canada portant que le gouvernement